



HAL
open science

Aborder la question de l'action territoriale en économie : le territoire comme une dynamique collective d'institutionnalisation

Romain Demissy

► To cite this version:

Romain Demissy. Aborder la question de l'action territoriale en économie : le territoire comme une dynamique collective d'institutionnalisation. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.114-118. hal-01352898

HAL Id: hal-01352898

<https://hal.science/hal-01352898>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aborder la question de l'action territoriale en économie : le territoire comme une dynamique collective d'institutionnalisation.

AUTEUR

Romain DEMISSY, LADYSS (France)

RÉSUMÉ

Pour les économistes, la notion de « territoire » s'est généralement vue réduite à la dimension spatiale et aux questions afférentes à la localisation optimale des activités. Cette approche quasi-géométrique de l'espace est contestée par des chercheurs qui voient dans ce niveau de régulation un espace d'intervention pour l'acteur. Le concept de *patrimoine* développé depuis les années 2000 contribue à une approche du territoire comme un construit institutionnel dont l'enjeu est le développement ou la préservation de ressources immatérielles collectives et spécifiques à un territoire donné. Par l'évocation d'une expérience champ-ardennaise de constitution d'actions à destination de la sous-traitance automobile, nous cherchons à développer l'idée que le territoire est une dynamique dont l'objet est ce patrimoine révélé par les acteurs au sein du jeu institutionnel.

ABSTRACT

In economy, the region is mainly understood as a spatial concern and thru optimal localization topics. Some authors object to this conception and do prefer to define the region as a regulation level. The *patrimoine* concept, developed since 2000, helps to build up an approach of the region as an institutional creation for which the point is to develop or preserve the region specific immaterial and collective resources. By the description of an experience leaded in the French administrative region Champagne-Ardennes about actions dedicated to the automotive subcontracting activities, we search to develop the idea that the region is a way to act more than a space. This way to act has effects on the *Patrimoine* revealed by the local actors into the institutions.

MOTS CLÉS

Economie, patrimoine, action collective.

1. TERRITOIRE ET PATRIMOINE

Sans faire de digression sur la notion de « territoire », celle-ci n'a pas en économie une conceptualisation suffisamment heuristique. Le « territoire » est entré dans le corpus de l'économie par la question de l'allocation optimale de l'espace et par son alter ego, la question de la localisation des activités. La localisation optimale des activités productives est présente dans chez des auteurs précurseurs comme L'Hotelling ou Von Thünen (Krugman 1995). Après ces deux approches conduisant à doter l'analyse économique d'une dimension spatiale, les économistes se sont intéressés à des concepts tels que les *effets gravitationnels*, les *spill overs*, les *effets d'agglomérations* (Marshall 1919 ; Krugman 1995 ; Church et Murray 2009).

Cette approche économique « standard » réduit le territoire à l'espace où se jouent les différents effets induits notamment par la distribution des coûts, des dotations de facteurs de production ou des potentiels de marché. Selon cette approche donc, le

territoire est donné et on peut en mesurer la pertinence via les GIS (Geographic Information System). Le traitement du territoire sous cette unique approche de l'espace est contesté par des auteurs pour qui, moins que les questions de distance et de localisation, ce sont les questions institutionnelles, de jeu d'acteurs et de *situation*, qui sont perçues comme au cœur de la question territoriale. Pour ces approches alternatives, le territoire devient un niveau de régulation où les acteurs en prise avec une réalité économique qui se manifeste au-delà de la sphère marchande, élaborent des dispositifs permettant à la sphère marchande de fonctionner (Barrère, Barhelémy, Nieddu et Vivien 2005). Ce qui différencie fondamentalement ces approches alternatives du territoire, c'est la place offerte aux acteurs locaux. L'individu rationnel, maximisateur et unidimensionnel, retrouve l'ensemble de ces facettes dues à son *encastrement* au sein de plusieurs logiques.

Au sein de ces approches, les dotations de facteurs et les logiques de coûts sont remplacées par des dynamiques, historiques, sociales, économiques et institutionnelles. La diffusion d'effets utiles pour reprendre la terminologie de Jean Gadrey (1992), ne s'arrête pas à des effets sur les coûts et des éléments intégrables dans les GIS. La dimension immatérielle des effets utiles les rend non mesurables et dénombrables, en même temps qu'ils sont potentiellement infinis. Ce qui va limiter leur portée à ces ressources immatérielles, c'est leur soumission à un principe de sélection : ne peuvent être mobilisées que les ressources immatérielles *révélées* (Colletis et Pecqueur 2005). La somme de toutes ces ressources *révélées* et donc mobilisables par les acteurs locaux, constitue un *patrimoine immatériel et collectif*. Les effets potentiels induits par la présence sur un même espace d'activités issues d'un temps long, replace les acteurs locaux au cœur de la dynamique territoriale, transformant le territoire en une logique d'action dont l'objet et la révélation, la mobilisation et le développement de son patrimoine. Les acteurs locaux, confrontés aux transformations de toutes sortes, percevant les tensions issues de ces transformations, tentent de se mobiliser pour agir territorialement, c'est-à-dire d'éviter que leur patrimoine se dégrade.

La *révélation* consiste en la sélection collective de ce qui constitue la réalité. Pour agir collectivement, les acteurs locaux doivent définir à la fois les tensions et risques affectant le *patrimoine* et définir les ressources mobilisables pour y faire face. Au niveau institutionnel, il existe des espaces pour l'intervention collective des acteurs locaux à des échelles territoriales variées. Ainsi au niveau régional existent les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), les Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales pour l'Emploi (COPIRE) ; les Comités de Coordinations Régionaux pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCREFP), sans compter les structures ad-hoc existant de-ci de-là. Au niveau infra régional d'autres structures existent (maison de l'emploi, OPCA, UIMM...), mais également des structures d'actions collectives très localisées (associations). Le territoire prend alors le sens de *territoire révélé*, c'est-à-dire d'un produit du jeu d'acteur comprenant une dynamique d'action, un sens, concernant un objet particulier : le *patrimoine territorial*. Cette approche du territoire comme une dynamique d'action concernant le patrimoine devient heuristique, car elle permet de s'interroger sur le rôle des acteurs dans ce processus de révélation et donc de juger de la capacité des acteurs à faire face collectivement aux transformations les affectant.

Cette approche donne à voir de nouveaux enjeux pour l'intervention des acteurs locaux. Ainsi, afin de réinterroger la notion de *territoire*, nous pouvons brièvement exposer l'analyse d'une initiative champ-ardennaise que nous aborderons comme une tentative de construction d'un compromis et sa mise en œuvre, avant de nous interroger sur l'aspect territorial de l'initiative.

2. LA RÉVÉLATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE CHAMP-ARDENNAISE : UNE FILIÈRE TERRITORIALE ?

En 2003 naît dans la région Champagne-Ardenne un pôle d'excellence automobile venant conclure un processus qui a duré près de 25 années. Ce pôle d'excellence automobile est la réponse de l'exécutif régional à un processus ayant *révélé* que la région recelait des problèmes spécifiques aux activités de sous-traitance automobiles. L'industrie champ-ardennaise, dont l'histoire est liée à celle de la métallurgie et de la fonderie, se spécialise dans les activités de sous-traitance automobile dans les années 1945-1970. Cette spécialisation correspond à la perte de vitesse des industries traditionnelles (boulonnerie, clouterie, fabrication de fonte émaillée...). Dans la même période l'automobile se développait fortement en France, offrant aux métallurgistes champ-ardennais l'occasion de se redéployer vers une autre activité. Mais alors que les grands sous-traitants s'installent dans la région, la décennie 1975-1985, va être marquée par une crise durable du modèle industriel de l'automobile. Cette crise durable va mettre en tension le tissu local de production en même temps que l'industrie automobile se réorganise. C'est au cours des années 1980 que les acteurs locaux, et notamment dans un premier temps les salariés par le truchement de leurs organisations syndicales, mais également les pouvoirs publics en la personne du Préfet de région, vont s'alerter des transformations en cours dans l'automobile. Concrètement, ce ne sont pas les salariés de la métallurgie qui vont réagir les premiers, mais des salariés d'un sous-traitant textile, travaillant exclusivement pour l'automobile. Ces salariés vont mettre en avant que les transformations dans les modes de gestion, l'allongement des séries, les normalisations qualité et la pression croissante sur les coûts de revient mettent en péril leurs emplois, leurs compétences et leurs conditions de travail. Des métiers se trouvent peu à peu déclassés, tels que mouleurs à main ou noyauteurs. Les transformations techniques à la fois nécessaires à la tenue des rendements exigés et appelées par cette hausse des volumes et un marché de l'automobile florissant, renforçant le phénomène de déqualification.

Alertée par les restructurations en cours au sein de nombreuses entreprises locales, la CGT va dès lors tenter de mesurer le risque pesant sur l'emploi champ-ardennais, tout en cherchant les moyens d'agir contre ces risques. La démarche quasi intuitive consistant à affirmer que la sous-traitance automobile est secteur stratégique de la région du fait du nombre d'emplois concernés, n'est pas évidente aux vues des statistiques disponibles à l'époque. La statistique nationale estime que 5000 emplois environ sont concernés par cette activité automobile. Constat que ne partagent pas les cégétistes qui confrontent avec leur expérience de la réalité ces chiffres qui leur semblent bien faibles. Travaillant avec les syndicats d'entreprise, mais aussi au niveau des Unions Locales (UL) et Départementales (UD), la CGT va alors construire une action cherchant à mobiliser les institutions régionales, et notamment le CESR de l'époque, afin de répondre aux questions : « *Que représente vraiment la filière automobile en Champagne-Ardenne ? Comment intervenir pour cette filière ?* ». Cette action achoppera au cours des années 1990 du fait d'une difficulté à convaincre, notamment les autres organisations présentent au CESR du bien-fondé de l'interrogation. En 2002 la démarche aboutira finalement, mais uniquement après un accord entre la CGT et le MEDEF régional. Cet accord est en fait une proposition de saisine du CESR adressée au président du Conseil Régional. Dès lors le CESR va mobiliser ses moyens et ceux de la région pour formaliser ce qu'est la filière automobile champ-ardennaise, autrement dit, va permettre d'enclencher la *révélation* du patrimoine de l'automobile champ-ardennaise : ces acquis historiques et les effets utiles qu'induisent et que mobilisent ces activités.

Le résultat de la *révélation* est un élément stratégique pour comprendre les actions qui vont suivre celle-ci. Ce qui est *révélé*, ce ne sont pas que des éléments de diagnostic

(comme le nombre d'emplois, de sites concernés) ; c'est également une approche des problèmes spécifiques à l'automobile. Nous sommes là dans la distinction entre le développement d'une représentation de la réalité, s'approchant des *formes de conscience* de Christian Du Tertre (2008) ; et une pensée de la réalité, *formes de pensée*. Ainsi chaque élément est *révélé* à dessein, et le jeu d'acteur consiste à convaincre de la réalité perçue comme tangible. De faire passer des éléments d'analyse de l'organisation la portant à l'institution collégiale qu'est le CESR, avant que celle-ci ne la transmette au Conseil Régional. Les éléments les plus enclins à polémique, vont poser un vrai problème qui va être réglé par la méthodologie du cabinet de conseil qui va mener l'étude. Ainsi les questions relatives aux compétences présentes en Champagne-Ardenne et celle concomitante de la formation professionnelle vont être éludées car elles connaissent des *formes de conscience* et des *formes de pensée* contradictoires. Ainsi du côté des organisations de salariés, on avance l'idée que les compétences propres aux salariés de l'automobile ou de la métallurgie, ne sont pas reconnues. Les salariés ont une ancienneté élevée la plupart du temps et la formation est surtout interne à l'entreprise. Sans compter que pour certaines activités comme la fonderie, l'apprentissage de la dureté des conditions de travail et la perte de l'appréhension à travailler dans un milieu dangereux sont mis en avant comme une compétence. Du côté patronal, on met en avant les chiffres catastrophiques de la formation professionnelle dans les lycées de la région et le faible niveau de diplôme moyen. Cette question de reconnaissance ou non des compétences est un enjeu fort, car elle appelle à des actions très différentes. Si le problème est la reconnaissance des compétences, alors il serait bon de mettre en place un dispositif permettant de les rendre visibles et valorisables. Par contre si c'est leur insuffisance qui est un problème pour l'automobile locale, alors c'est la mise en place de dispositifs de formation qui est nécessaire.

Ces antagonismes au sein des *formes de conscience* et des *formes de pensée* auxquels s'adjoint une méthodologie classique de diagnostic territorial (s'arrêtant sur les éléments comptables et mesurables), vont conduire à la création in fine, d'un pôle d'excellence automobile qui va s'attacher au renforcement de la compétitivité des sous-traitants locaux en améliorant leur information, leur visibilité et en diffusant de bonnes pratiques.

Cette expérience champ-ardennaise démontre que les acteurs locaux ont une prise certaine sur la définition de l'objet de leur action, ils fondent le *territoire* entendu comme une logique d'action à une échelle dépassant le microéconomique et se situant sous le macroéconomique. Cette action a pour but d'agir sur le *patrimoine local*, c'est-à-dire sur les éléments participant à l'activité et transformés par elle, présentant des aspects de bien public collectif et immatériel. En abordant le *territoire* ainsi, l'acteur est replacé au centre de l'analyse, et les capacités qu'il détient pour intervenir sont dès lors ses capacités à prendre part au jeu institutionnel et à faire émerger le processus de *révélation – activation – accumulation* de patrimoine.

REFERENCES

- BARRERE C., BARTHELEMY D., NIEDDU M. et VIVIEN F.D. (éditeurs) (2005) « Réinventer le patrimoine » Collection Gestion de la culture, L'Harmattan, Condé-sur-Noireau.
- CHURCH R.L. et MURRAY A.T. (2009) « Business site selection, location analysis, and GIS », Editions John Wiley & sons.inc, hoboken, New Jersey.
- COLLETIS G. et PECQUEUR B. (2005) « Révélation de ressources spécifiques et coordination située » in Revue Economie et Institution n°6-7 1er et 2ème semestre 2005.
- DU TERTRE C. (2008) « Investissements immatériels et « Patrimoine collectif immatériel » », in LAURENT C. et DU TERTRE C. (dir.) (2008) « Secteurs et territoires dans les régulations émergentes », collection économique, L'Harmattan, Paris, pages 81 à 98.

GADREY J. (1992), L'économie des services, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2e éd., 1996.
KRUGMAN P. (1995) « Development, Geography, and economic theory », The MIT Press, Cambridge Massachusetts.
MARSHALL A. (1919) « Industry and trade » Macmillan, Londres.
PINÇON M. (1987) « *Désarrois ouvriers* », collection Logiques sociales, L'Harmattan, Paris.

AUTEUR

Romain **Demissy**
Ladyss, Université de Paris 7, Doctorant
rdemissy.up7@gmail.com